

**- COMMUNIQUE -
APPEL A CANDIDATURE**

**EXPOSITION/CONCOURS
DE LA JEUNE CERAMIQUE EUROPEENNE
Eté 2013**

« Terralha 2013 »
Festival Européen des Arts Céramiques
St Quentin la Poterie

L'Office Culturel de St Quentin la Poterie organise **l'exposition/concours de la jeune céramique européenne.**

L'EXPOSITION/CONCOURS « Jeune céramique européenne »

L'exposition/concours est ouvert à tous les céramistes professionnels de **moins de 10 ans d'activité, quel que soit leur âge**, de tous les pays d'Europe. **La sélection se fera sur dossier photo accompagné d'un descriptif du travail et d'un CV (date limite d'envoi des dossiers, 15 janvier 2013).** Les créations d'une vingtaine de « jeunes céramistes européens » sélectionnées par le jury seront exposées à St Quentin la Poterie durant l'été 2013.

Sur les bases de la nouveauté créative, du potentiel d'avenir et de la réalisation technique, le concours récompensera plusieurs participants avec 3 prix d'une valeur de 1500 € pour le « Quentin d'Or », 1000 € pour le « Quentin d'argent » et 500 € pour le « Quentin de bronze ».

Chaque céramiste sélectionné à l'exposition/concours présentera 3 de ses œuvres.

Cette exposition constitue pour le grand public et les professionnels un panorama unique, vivant et actuel de la nouvelle création européenne.

Les conditions de participations sont téléchargeables sur www.terralha.fr ou www.officeculturel.com

Office Culturel - Point Information Tourisme
15, rue du Docteur Blanchard – 30700 St Quentin la Poterie
Tél : 04-66-22-74-38 -Email : contact@officeculturel.com
Internet : www.terralha.fr / www.officeculturel.com

Règlement et conditions de participation à l'exposition/ concours.

Les participants

1. Les participants au concours doivent être majeurs et résider dans l'un des pays d'Europe.
2. Les participants doivent avoir une activité professionnelle déclarée de 10 ans maximum.

Les œuvres

3. Les œuvres doivent être de la main des participants, créées dans l'année, toutes les techniques céramiques acceptées. Elles peuvent contenir d'autres matériaux ajoutés à la terre.
4. Les œuvres proposées à la sélection sont impérativement celles qui seront exposées.
5. Les œuvres proposées à l'exposition/concours doivent être emballées dans une caisse solide et **réutilisable** pour le retour.
6. Les critères de sélection des œuvres (utilitaires, décoratives..) sont la nouveauté créative, le potentiel de développement du céramiste et la réalisation technique.

Le dossier

7. L'artiste propose 3 œuvres à la sélection.
8. Chaque œuvre doit pouvoir entrer dans un volume de 50x50x50 cm.
9. Chaque participant doit envoyer au minimum 3 photos par œuvre proposée.
10. Les photos doivent être **impérativement** gravées sur CD-ROM (format JPEG) en haute définition (300dpi) ou envoyées par mail (format JPEG entre 1 et 1.5 MO). **Les œuvres doivent être accompagnées d'une fiche technique précise : titre, technique, date de création, dimensions, valeur d'assurance.**
11. Chaque participant fournit une brève notice biographique : étude, principales expositions et un texte de présentation de son travail ainsi qu'un justificatif d'activité professionnelle.
12. Le dossier de participation (en français ou en anglais) devra parvenir aux organisateurs **avant le 15 janvier 2013**. Les candidats à l'exposition/concours seront avertis des résultats de la sélection fin février.
13. Le jury sera composé de professionnels de la céramique. Ses décisions seront sans appel.

L'exposition

14. La présentation de l'exposition sera de la seule compétence des organisateurs.
15. Le participant s'engage à fournir des photos de bonne qualité (gravées sur CD-ROM, format JPEG, en haute définition : 300dpi, ou envoyées par mail, format JPEG, entre 1 et 1,5 MO) et accepte leur utilisation pour la promotion de l'exposition et le catalogue.
16. L'organisateur, l'Office Culturel de St Quentin la Poterie, prend en charge :
 - Les frais inhérents à l'exposition et à sa promotion (presse, affiches, radio-TV, inauguration.)
 - Durant l'exposition, l'assurance des œuvres exposées sur la base de la valeur fournie par l'exposant.
 - Les frais de renvoi des œuvres.
17. Les exposants sélectionnés prennent en charge :
 - L'emballage et le transport aller des œuvres.
 - L'assurance transport aller-retour.
 - Les frais de formalités douanières s'il y a lieu.

BULLETIN DE CANDIDATURE / L'EXPOSITION / CONCOURS

A retourner à l'Office Culturel, 15 rue du Docteur Blanchard – 30700 St Quentin la Poterie.

Veuillez compléter et envoyer ce bulletin **avant le 31 décembre 2012** accompagné du tableau ci-dessous rempli :

	Œuvre 1	Œuvre 2	Œuvre 3
Titre			
Date de création			
Technique(s) utilisée(s)			
Dimensions (50x50x50cm maxi)			
Valeur d'assurance (en €)			
Nombre de photos jointes. (3 minimum/œuvre)			

Et de :

- CD** (photos)
- Notice biographique** : études, principales expositions et texte de présentation du travail.
- Justificatif d'activité professionnelle.**

Nom et Prénom :

Nationalité :

Adresse :

.....

Tel :

Fax :

E-mail :

Je désire participer à l'exposition/concours de la jeune céramique européenne et accepte les modalités de sélection.

Date :

Signature :

Tout dossier non conforme ou incomplet ne pourra être examiné.